

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV)



1. IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ

La société **DOSTELL**, Société par actions simplifiée (SAS), immatriculée au RCS de Aix-en-Provence sous le numéro **901 327 882**, dont le siège social est situé **Allée du Mas de Pouane, 13500 Martigues**, numéro de TVA intracommunautaire **FR18901327882**, (ci-après « la Société »), agit dans le cadre d'une évolution de sa dénomination sociale et de son positionnement commercial vers **ELITEA Privilèges**.

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent l'ensemble des prestations proposées sous cette marque.

Toute commande implique l'acceptation pleine, entière et sans réserve des présentes CGV.

2. POSITIONNEMENT ET NATURE DES PRESTATIONS

La Société propose des prestations sur mesure, à forte exigence qualitative, incluant notamment :

- La conception et l'organisation d'expériences personnalisées
- La recherche, sélection et coordination de partenaires
- L'accompagnement dans la réalisation de projets spécifiques
- La gestion opérationnelle de demandes complexes ou sensibles

Chaque prestation est entièrement personnalisée et conçue selon les attentes, contraintes et exigences du client.

La Société agit en qualité de **concepteur, coordinateur et intermédiaire**, sauf stipulation contraire.

3. SÉLECTION DES CLIENTS ET DES DEMANDES

La Société se réserve un droit discrétionnaire de sélection des demandes.

Elle peut refuser toute mission :

- Ne correspondant pas à son positionnement
- Ne respectant pas ses standards d'exigence
- Présentant un risque opérationnel, éthique ou réputationnel

Aucune justification ne sera requise.

4. COMMANDE

Toute prestation fait l'objet d'une validation préalable.

La commande devient ferme après :

- Acceptation écrite (email ou signature)
- Validation du devis
- Paiement de l'acompte

Aucune prestation ne débute sans validation complète.

5. TARIFS

Les prix sont exprimés en euros (€), HT ou TTC selon le cas.

Ils comprennent :

- Les honoraires de la Société (expertise, coordination, pilotage)

Les frais liés aux prestataires externes (transport, hébergement, services tiers...) sont :

- Soit facturés en sus
- Soit refacturés au client

Toute demande urgente, exceptionnelle ou hors cadre standard peut entraîner une majoration.

6. MODALITÉS DE PAIEMENT

Sauf disposition contraire :

- Acompte exigé à la commande
- Solde payable avant exécution

Tout retard entraîne :

- Suspension immédiate des prestations
 - Application de pénalités légales
-

7. OBLIGATIONS DU CLIENT

Le client s'engage à :

- Fournir des informations exactes et complètes
- Être réactif dans les validations
- Respecter les engagements financiers

Le client demeure seul responsable des décisions validées.

8. ANNULATION / MODIFICATION

Compte tenu du caractère sur mesure :

- L'acompte est **non remboursable**
- Des frais pouvant aller jusqu'à **100 % du montant total** peuvent être appliqués

Toute modification :

- Peut impacter le prix
 - Peut impacter les délais
 - Peut être refusée si incompatible avec l'organisation
-

9. CLAUSE DE NON-CONTOURNEMENT

Le client s'interdit de contracter directement avec les partenaires présentés par la Société :

- Pendant la mission
- Pendant 12 mois après la dernière prestation

En cas de violation :

→ indemnité forfaitaire de **30 % des montants engagés ou estimés**

10. RESPONSABILITÉ

La Société est tenue à une obligation de moyens.

Sa responsabilité ne pourra être engagée en cas :

- De défaillance d'un prestataire tiers
- De force majeure
- D'événements indépendants de sa volonté

La responsabilité est strictement limitée aux honoraires perçus.

11. CONFIDENTIALITÉ

La Société garantit une confidentialité absolue concernant :

- L'identité des clients
- Les demandes formulées
- Les prestations réalisées

Cet engagement constitue un élément essentiel de la relation.

12. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Tous les éléments produits restent la propriété exclusive de la Société jusqu'au paiement intégral.
Toute utilisation non autorisée est interdite.

13. DONNÉES PERSONNELLES

Les données sont traitées conformément à la réglementation en vigueur.
Le client dispose d'un droit d'accès, rectification et suppression.

14. DROIT APPLICABLE

Les présentes CGV sont soumises au droit français.

En cas de litige :

- Tentative de résolution amiable prioritaire
 - À défaut : juridictions compétentes du ressort du siège social
-

15. ACCEPTATION

Le client reconnaît avoir pris connaissance et accepté les présentes CGV sans réserve.

16. ÉVOLUTION DES CGV

La Société se réserve le droit de modifier les CGV à tout moment.

Celles applicables sont celles en vigueur au moment de la commande.